

# 2018



# RAPPORT D'ACTIVITÉ



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
NORD-PAS DE CALAIS

# ÉDITOS

## JEAN-BERNARD BAYARD

PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU NORD-PAS DE CALAIS



Etre en prise directe avec les sujets d'actualité, mais aussi les enjeux de demain, être attentifs aux changements, rester connectés en permanence avec

notre écosystème : cette année encore, la Chambre d'agriculture a cultivé son agilité et fait évoluer son champ d'actions pour un accompagnement toujours plus en lien avec notre monde en mutation. La Chambre d'agriculture rassemble une grande variété de compétences pour accompagner les acteurs du monde rural vers de nouvelles perspectives. Et des opportunités, il y en a : il revient à chacun de savoir les saisir ! L'agriculture régionale doit rester productive, mais doit aussi savoir être en phase avec les attentes sociétales.

L'innovation est toujours au cœur de nos préoccupations et nous veillons, à travers des événements, des publications ou encore des programmes d'expérimentations, à les porter à la connaissance de chacun : si faire bouger les habitudes n'est pas une mince affaire, réussir à se projeter, gagner en technicité, et

plus globalement améliorer la performance de son exploitation... passe inévitablement par l'exploration de nouvelles solutions. A titre d'exemple, Tech'innov, réédité en 2018 à Humières, est un rendez-vous très complet que nous organisons dans cet objectif : exposer les innovations technologiques visant à optimiser les consommations d'énergie et réduire l'utilisation des produits phytosanitaires dans les cultures.

L'agriculture a aussi pris le virage de la production d'énergie renouvelable, dont la méthanisation. Aujourd'hui, 23 unités de méthanisation agricoles sont en fonctionnement dans le Nord et le Pas-de-Calais. Notre expertise en la matière a été honorablement soulignée, puisque cette année, un séminaire national réunissant des spécialistes de toute la France a été organisé pour la première fois chez nous.

Notre implication s'exprime également dans l'accompagnement des nouvelles pratiques : les acteurs agricoles changent leur façon de travailler et tentent de s'adapter aux attentes du public, tout en restant compétitifs. De nombreux modes de commercialisation innovants ont vu le jour

ces dernières années : quelques 12 points de vente collectifs ont été créés dans le Nord et le Pas-de-Calais. Plus d'une centaine de distributeurs automatiques existent aujourd'hui. La Chambre a également créé l'outil [ouacheterlocal.fr](http://ouacheterlocal.fr) : ce site permet à tout consommateur de trouver les produits locaux de son choix en quelques clics. De nouvelles formes d'accueil se développent : anniversaires à la ferme, médiation animale, hébergement pour personnes âgées ou handicapées... Avec la Food Creativ, nous accompagnons l'émergence des produits alimentaires de demain, avec la convention régionale « Restauration Hors Domicile », nous mettons en relation les acteurs régionaux de la RHD...

Nous savons être force de proposition et avons toutes les compétences pour construire l'avenir de notre agriculture. Je tiens particulièrement à remercier l'ensemble du personnel, des hommes et des femmes qui s'engagent au quotidien auprès des agriculteurs et des acteurs du monde rural, dans un objectif commun : viser l'excellence de l'agriculture régionale !

## MICHEL LEROY

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU NORD-PAS DE CALAIS



Une agriculture plurielle, diversifiée, créatrice de valeur ajoutée, riche de ses hommes et de ses compétences, ancrée dans les territoires... sans oublier son

indispensable alliance avec les partenaires de l'agroalimentaire. Ces ambitions portées par les élus du mandat 2013-2019 se sont traduites par des actions concrètes, conduites par nos 200 collaborateurs toujours plus présents aux côtés des agriculteurs et des territoires. Et pour cela, les équipes mobilisent de multiples compétences que

ce nouveau rapport d'activité illustre au fil des pages, à travers des actions phares. 2019 sera encore l'occasion de nouveaux challenges à relever, pour une agriculture plus résiliente, capable de s'adapter aux changements. En effet, de nombreuses évolutions sont en marche : les habitudes alimentaires, la refonte des systèmes de production, la révolution des nouvelles technologies, le renouvellement des générations, le développement des modes de commercialisation, la place de l'agriculture dans les territoires... Le maintien d'une agriculture performante engendre de nombreux défis que nous tenons à relever à vos côtés. A titre d'exemple, la réforme sur

la séparation du conseil et de la vente qui a pour objectif, entre autres, d'apporter une vue globale sur la conduite des exploitations : par la diversité de nos compétences, avec la garantie d'un conseil indépendant, nous serons en mesure d'apporter un accompagnement expert dans cette nouvelle étape réglementaire.

Dans un contexte en perpétuel mouvement, notre force est d'accompagner toutes sortes de projets, de la réflexion à leur accomplissement. Avec comme priorité : œuvrer chaque jour à l'émergence de solutions innovantes pour favoriser la compétitivité des exploitations et maintenir leur pérennité.

# SOMMAIRE

Paroles d'Élus	4-5
Une institution au service de l'agriculture et des territoires	6
Des instances de pilotage	7
Productions animales et fourrages	8
Productions végétales	9
Pommes de terre	10
Légumes	11
Bâtiments, équipements, énergie et machinisme	12
Aménagement territorial	13
Développement local	14
Environnement	15
Service d'Assistance Technique à la gestion des épandages	16
Installation, transmission	17
Emploi, formation	18
Comité de promotion	19
Approlocal	20
Saveurs en'Or	21
Diversification et innovation économique	22
Identification, Établissement de l'Élevage	23
Centre de Formalités des Entreprises, Apprentissage	24
Service études, prospective économique et territoriale	25
Communication	26

# PAROLES D'ÉLUS



**SÉBASTIEN BOCQUILLON**

« Être présent au côté des agriculteurs, en collectif ou en individuel »

En 2018, un travail étroit a été mené avec les groupes d'agriculteurs. Présents sur l'ensemble du territoire, au nombre de 15, ils proposent des actions collectives avec la certitude qu'« En groupe on va plus loin » ! Plus de 14 ingénieurs, conseillers de la Chambre d'agriculture, assurent l'appui technique, la référence et favorisent les échanges. Les groupes DEPHY, les GIEE, les groupes 30 000 désormais, mais aussi des programmes tels qu'EuroDairy sur la résilience, CarbonDairy sur le Lait Bas carbone ou les médecines alternatives : ces nouveaux collectifs, accompagnés par nos conseillers se sont multipliés.

L'expertise déployée en groupe par les conseillers de la Chambre répond également aux attentes individuelles. En productions végétales, avec des formules de prestation à la carte de 2 à 4 visites terrain, et en production animales avec des offres adaptées et ciblées, ce sont plus de 30 solutions recensées et déployées sur le terrain. Avec des exigences réglementaires de plus en plus marquées et un besoin des agriculteurs de conseils sur mesure, les offres de conseil rassemblées sous la marque nationale « Pro Agri » ouvrent une nouvelle voie au développement.

Nos équipes se forment sans cesse (Certiphyto, conseil stratégique, nouvelles technologies) pour aider à gagner en technicité, à améliorer les marges, et à être à la pointe de l'innovation. Autant de missions que nous poursuivons pour accompagner les agriculteurs dans la stratégie globale de leurs exploitations, en leur apportant des services et conseils techniques et administratifs adaptés.



**LAURENT VERHAEGHE**

« Intensifier la dynamique entre les producteurs et les consommateurs »

En 2018, le service « Diversification et Innovation économique » a poursuivi le travail d'accompagnement des agriculteurs, afin de répondre aux attentes des consommateurs en quête de proximité et d'authenticité, et aux évolutions du marché. Le développement de modes de commercialisation innovants s'est intensifié avec la création de Drive fermiers, de points de vente collectifs fermiers et de distributeurs automatiques (plus d'une centaine à ce jour) dans le Nord et le Pas-de-Calais. De nouvelles formes d'accueil se développent : les anniversaires à la ferme, les aires d'accueil de camping-cars, la médiation animale, le réseau « Vacances d'enfants à la ferme », les hébergements de personnes âgées et de personnes handicapées. Notre service travaille à créer des références sur les enjeux financiers pour pérenniser ces activités de diversification dans le temps.

Autre point positif cette année : le succès de l'outil de commandes en ligne Approlocal.fr avec un chiffre d'affaires cumulé depuis 2016 s'élevant à 1,15 million d'euros. Il répond à de nombreux objectifs : faire entrer plus de produits locaux dans les restaurants scolaires, développer la valeur ajoutée sur les exploitations, éveiller les consommateurs de demain à l'intérêt de manger local et leur assurer une alimentation diversifiée, saine et de qualité. Cet outil est depuis cette année commun aux quatre Chambres d'agriculture de la région Hauts-de-France. Développer de nouveaux secteurs d'activité ; accompagner les agriculteurs, les entreprises agroalimentaires et les collectivités, continuer à structurer les filières : autant de chantiers que nous continuons à mener avec enthousiasme.



**CHRISTIAN DURLIN**

« Développer les meilleures solutions techniques pour répondre aux enjeux sociétaux »

L'année 2018 a été marquée par le développement de l'agriculture biologique en Hauts-de-France. Dans le cadre du Plan bio 2007-2021, la Chambre a mené de nombreuses actions pour les producteurs, à travers l'animation d'un Point Accueil bio (café de la bio, événements de sensibilisation, site internet), l'accompagnement à la conversion (réalisation des diagnostics, des études de conversion)

et l'accompagnement technique sur les nouvelles pratiques et outils. Les challenges pour les années à venir sont nombreux. Avec le développement de la demande en produits biologiques, des marchés et des perspectives s'ouvrent.

Nos métiers de l'ingénierie, du conseil et du développement sont en pleine mutation. L'acceptation sociale, le retrait des substances actives, les évolutions réglementaires mettent encore plus en avant l'innovation pour réduire l'utilisation d'intrants. La Chambre d'agriculture, grâce aux groupes Dephy, GIEE, 30 000, mais également grâce à ses nombreuses expérimentations, est présente aux côtés des agriculteurs pour leur proposer plus de solutions alternatives. Nos partenariats avec des acteurs de la recherche, nos collaborations dans des programmes d'études et de développement d'outils, nos plateformes expérimentales, telles le Pôle Légumes, mais également les essais réalisés chez les agriculteurs : les actions sont multiples pour mettre à disposition de la profession des résultats d'expérimentation, fiables, pertinents et facilement diffusibles.



**DIDIER HELLEBOIS**

« Développer des projets agricoles d'avenir, en harmonie avec les territoires »

En 2018, le travail impulsé par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas de Calais sur le volet Installation - Transmission a permis de grandes avancées à l'échelle Hauts-de-France. Le Point Accueil Installation Transmission s'est régionalisé et mène un travail de fond avec ses partenaires (Msa, centres de gestion, banques, Avenir, SAFER, CEDAPAS) pour favoriser le renouvellement des générations, et réussir des installations viables. C'est primordial : 1000 départs à la retraite par an sont prévus ces prochaines années en région.

Concernant les chantiers liés au foncier, la Chambre a travaillé activement en tant que Personne Publique Associée sur les projets de PLUI. Elle fait valoir la nécessité d'une véritable concertation agricole tout au long de la procédure afin de concilier les projets de développement des territoires avec les projets de développement agricole, en prenant en compte des contraintes environnementales très importantes. La service Etudes s'engage auprès des collectivités et des maîtres d'ouvrage pour mesurer et analyser la place de l'agriculture et identifier les impacts des projets sur l'agriculture en amont (perte de foncier) et en aval (perte de potentiel économique, perte d'emplois...).

Enfin, côté développement local, nos services s'investissent pour être présents partout où il est nécessaire d'œuvrer pour maintenir l'agriculture au cœur des territoires. Partenariats, stratégie de communication, participation à des événements, rendez-vous avec les collectivités... notre mission se poursuit avec cet objectif : développer l'agriculture dans sa globalité, que ce soit au niveau foncier, social, économique, ou environnemental.



### CHRISTINE DELEFORTRIE

« Une région pilote, au cœur de l'innovation énergétique »

La Chambre d'agriculture s'implique dans de nombreux chantiers d'avenir, à travers la recherche, le développement et l'innovation. En 2018, notre Commission s'est particulièrement investie dans le développement de la filière méthanisation dans le Nord et le Pas-de-Calais. Réunions d'informations, formations, mise en œuvre de la « Convention Régionale Méthanisation Hauts-de-France 2018-2021 » avec le soutien financier de l'Ademe, du Conseil Régional et du CASDAR, prestation de services auprès des agriculteurs : tout cela porte ses fruits, avec de nombreuses unités en fonctionnements dans le Nord et le Pas-de-Calais (23) et d'autres en construction (4) ou en projets (35). La Chambre d'agriculture est devenue un acteur incontournable de la filière en région, en tant que membre fondateur du CORBI (Collectif Opérationnel Régionale pour le Biométhane Injecté). Depuis bientôt deux ans, le photovoltaïque retrouve un regain d'intérêt, qui s'explique par deux logiques majeures : la baisse du coût d'achat des panneaux et la possibilité d'autoconsommer sa propre énergie électrique. La Chambre d'agriculture s'est emparée du sujet et a déjà engagé une vingtaine d'études de faisabilité en Nord et Pas-de-Calais.



### PIERRE HANNEBIQUE

« Une équipe d'experts pour réussir à évoluer dans un contexte complexe »

En 2018, la Chambre a poursuivi son travail d'accompagnement de toutes les filières. Plus de 20 conseillers spécialisés en bovins lait, bovins viande, ovins, caprins, porcs, volailles, lapins, équins et apiculture s'investissent au quotidien auprès des éleveurs.

Les « Etats Généraux de l'Elevage », mis en place par le Conseil Régional, nous ont permis d'engager des actions durables autour de 5 axes de travail : pilotage et compétitivité, innovations et technologies, diversification, agriculture biologique et valorisation de l'herbe.

Dans ce cadre, la Chambre d'agriculture a réalisé des audits-conseil et des accompagnements techniques pour aider les éleveurs à faire face à la crise. Toujours pour accompagner les éleveurs, un Programme Régional Elevage Hauts-de-France multi-partenarial - le PRE - a été validé. Prévu pour une durée de 3 ans, il met en avant plusieurs solutions d'accompagnement autour de l'image du métier, le projet d'entreprise, l'accompagnement stratégique, l'innovation, le suivi des fermes réseaux nationales et régionales, et le renforcement du conseil thématique. Plusieurs de ces actions demandent la réalisation de références : nos équipes ont collecté plus de 250 GTE (Gestion Technico-économique) dont 34 en production biologique. La Chambre assure le suivi de 11 fermes réseaux du socle national en partenariat avec l'institut de l'élevage et de 58 coûts de production par an. Ces références établies par nos services nous permettent d'apporter les meilleurs conseils et d'identifier les leviers d'actions visant toujours à l'amélioration techniques et économiques des exploitations.



### FRANCINE THÉRET

« L'enseignement et la formation : c'est l'avenir de l'agriculture régionale »

Nous nous attachons à promouvoir les métiers et la formation, qu'elle soit initiale, continue ou via l'apprentissage. Comme l'année précédente, nous maintenons le lien avec les différents établissements d'enseignement agricoles (public, privé, et MFR) afin que l'enseignement reste proche de la profession et soit en adéquation avec les besoins d'aujourd'hui et de demain. Concernant l'apprentissage, nos services accompagnent les apprentis, les employeurs et les CFA. 400 entreprises par an ont été rencontrées sur leur site d'exploitation et 930 employeurs recensés en 2018 avec une augmentation de plus de 22% du nombre de contrats d'apprentissage signés.

La Chambre d'agriculture, en tant qu'organisme de formation, répond aussi aux besoins exprimés par les actifs agricoles (chefs d'exploitation et salariés) pour concevoir des plans de formation innovants et sur-mesure. Fort d'une offre régionalisée en 2018 sur les Hauts-de-France, plus de 200 formations diversifiées sont proposées sur tout le territoire. Pourvoyeuse d'emplois, l'agriculture manque pourtant de candidats. C'est pourquoi nous avons mis en place des actions de communication, telles que les « Journées de l'apprentissage », pour la première fois en 2018. Nous avons aussi répondu à plusieurs appels à projets sur l'emploi. La profession a pu profiter et

peut profiter encore de ces nouveaux dispositifs tels : l'ATEC (Action territoriale pour l'emploi et les compétences) et l'AEF (Accompagnement à l'Effort de Formation)



### BRUNO ROUSSEL

« S'adapter à une réglementation environnementale en perpétuelle évolution »

Un travail est mené avec toute la profession et les partenaires régionaux pour s'adapter à la réglementation environnementale qui ne cesse d'évoluer. Cela nous amène à expliquer les réalités de l'activité agricole pour adapter les dispositifs et obtenir des compromis acceptables, entre les attentes de la société et le développement durable de nos entreprises.

En 2018, le 6<sup>e</sup> Programme d'Action en Zones Vulnérables a été signé. Grâce à notre investissement dans les négociations nationales et régionales, il est satisfaisant. Il est adossé à un plan d'accompagnement volontaire, originalité des Hauts-de-France. La prochaine étape, en 2019, consistera à redémarrer les discussions sur le zonage, en parallèle de l'élaboration du prochain SDAGE 2020-2026.

Concernant l'érosion et le ruissellement, les événements orageux de mai-juin 2018 ont relancé la nécessité de poursuivre le travail de fond mené sur l'aménagement du territoire en hydraulique douce. Le colloque Ruis-sol en octobre 2018 a rassemblé tous les acteurs des Hauts-de-France et affirmé notre expertise sur le sujet. Il faut désormais passer à la vitesse supérieure en ayant une vision globale des ruissellements urbains et ruraux, en combinant l'hydraulique douce, structurante et l'amélioration des pratiques agronomiques. Au sujet de la ressource en eau, nous serons partie prenante du XI<sup>e</sup> programme des Agences de l'Eau en 2019. Les enjeux de la biodiversité, de la qualité de l'air sont des sujets sur lesquels nous sommes de plus en plus interpellés et nous nous attachons à acquérir des références et nouer des partenariats pour anticiper. Concilier production et protection, qualité et quantité, durable et rentable, santé et productivité, écologie et économie : c'est possible et c'est ce que nous nous attelons à démontrer au quotidien avec la profession agricole en adoptant des stratégies globales et pérennes.

# UNE INSTITUTION AU SERVICE DE L'AGRICULTURE ET DES TERRITOIRES

La Chambre d'agriculture du Nord-Pas de Calais est un établissement public au service des agriculteurs, des collectivités locales et de l'ensemble des acteurs du monde rural. Elle a pour mission de représenter les intérêts du monde agricole vis-à-vis des pouvoirs publics et de contribuer à la

performance de l'agriculture régionale. Elle mobilise pour cela de multiples compétences et ses équipes proposent une expertise indépendante et objective à chaque étape de la vie des entreprises agricoles.

## MISSIONS



### REPRÉSENTER ...

les intérêts du monde agricole vis-à-vis des pouvoirs publics et des collectivités locales en émettant des avis et en établissant des propositions d'actions.



### ÊTRE PARTENAIRE ...

des collectivités territoriales pour la gestion de l'espace et les projets d'animation locale.



### CONTRIBUER ...

à la performance économique de l'agriculture en accompagnant les projets de développement économique tout en assurant le lien indispensable avec les partenaires de l'agroalimentaire.



### ANTICIPER ...

les mutations, innover, diffuser des références par la recherche et le développement, les études et prospectives.



### FORMER, INFORMER, CONSEILLER ...

les agriculteurs au quotidien dans l'évolution et l'adaptation de leurs entreprises et accompagner leurs projets collectifs.



### ASSURER ...

des missions de service public auprès des agriculteurs : animation du PAIT\*, enregistrement de l'évolution des exploitations au CFE\*, enregistrement des contrats d'apprentissage, identification et traçabilité des animaux.

\*Point Accueil Installation Transmission  
\*Centre de Formalités des Entreprises

Le compte de résultats 2018 de la Chambre d'agriculture s'élève à 18,1M€.

## DÉPENSES 2018

Charges de personnel



10 214 670 €

Charges de fonctionnement



6 900 052 €

Cotisations et subventions attribuées



812 300 €

Excédent



197 947 €

## RECETTES 2018

Produits de l'impôt foncier non bâti



6 630 975 €

Contribution aux programmes d'actions



6 536 320 €

Prestations de service



4 733 917 €

Autres produits



223 757 €

# DES INSTANCES DE PILOTAGE

La Chambre d'agriculture est constituée d'une assemblée professionnelle élue pour 6 ans au suffrage universel par les acteurs de l'agriculture et l'agroalimentaire du Nord et du Pas-de-Calais : exploitants agricoles, salariés, propriétaires agricoles et forestiers, anciens exploitants, syndicats agricoles, coopératives, Crédit agricole et mutualité.

En 2018, les 69 membres se sont réunis trois fois en Session pour se prononcer sur les orientations stratégiques de l'agriculture. En juin, la Session s'est délocalisée à Arques, à la Brasserie Goudale : l'occasion d'échanger sur le fonctionnement de l'entreprise et, plus globalement, sur le développement de la filière.

Les 15 membres du Bureau se sont réunis deux fois par mois, pour prendre les décisions et les orientations relatives aux actions de la Chambre d'agriculture dans l'intervalle des Sessions.

**Les Commissions professionnelles de la Chambre d'agriculture sont des instances de réflexion qui appréhendent les politiques relatives à différentes thématiques :**

**AMÉNAGEMENT TERRITORIAL  
ET DÉVELOPPEMENT LOCAL**

**AGRICULTURE DURABLE ET ENVIRONNEMENT**

**PRODUCTIONS VÉGÉTALES**

**PRODUCTIONS ANIMALES ET FOURRAGES**

**DÉVELOPPEMENT AGRICOLE,  
TERRITORIAL ET ENTREPRISES AGRICOLES**

**PROMOTION DES HOMMES  
ET DES MÉTIERS**

**PROMOTION, VALORISATION  
ET DIVERSIFICATION DES  
PRODUCTIONS**

Elles travaillent en partenariat avec les différents services de la Chambre d'Agriculture pour faire progresser les dossiers et mettre en place des actions concrètes suite aux décisions politiques prises lors des réunions du Bureau et des Sessions.



# PRODUCTIONS ANIMALES ET FOURRAGES

Optimiser la gestion de son élevage



## MISSIONS

Accompagner les agriculteurs au quotidien dans le suivi de leur exploitation, dans leurs projets individuels ou collectifs

Réaliser des gestions technico-économiques et élaborer des références

Identifier des leviers d'actions et proposer des pistes d'amélioration

## FILIÈRE AVICOLE : FORMATION OBLIGATOIRE À LA BIOSÉCURITÉ

La filière avicole française est touchée par l'influenza aviaire depuis la fin de l'année 2015. Afin d'éradiquer cette maladie, des mesures spécifiques ont été prises par le Ministère de l'Agriculture, notamment la publication de l'arrêté du 8 février 2016, qui définit les obligations des aviculteurs, entre autres.

Il leur impose notamment de suivre une formation : à son issue, les éleveurs doivent être capables de concevoir et gérer un plan de biosécurité, mais aussi de mettre en œuvre les bonnes pratiques d'hygiène sur leur exploitation. Depuis 2017, 18 sessions d'une journée et 2 sessions d'une demi-journée ont été organisées par le service Productions animales, en partenariat avec le CRAVI, et ont permis de former plus de 260 éleveurs. En 2019, les formations devraient se faire plus rares en volaille (uniquement pour les nouveaux éleveurs) et voir le jour dans d'autres filières comme le porc et le lapin.

## EURODAIRY : DES STRATÉGIES POUR FAIRE FACE AUX ALÉAS

Les Chambres d'agriculture des Hauts-de-France se sont engagées dans le projet européen Eurodairy, qui s'est achevé le 18 décembre à Ablaincourt-Pressoir, lors d'une journée de séminaire. Après deux années d'investissement du groupe opérationnel, composé d'éleveurs et d'acteurs de la filière lait, ce rendez-vous a été l'occasion de présenter les résultats du travail mené sur la résilience des exploitations laitières.

Savoir s'adapter pour assurer la pérennité de son exploitation est la problématique de tout agriculteur. Pour accompagner les éleveurs, le groupe opérationnel a mis en place des outils. L'un d'eux, nommé « 2mains », est un outil de sensibilisation à la résilience qui permet de concrétiser

cette thématique abstraite sur son exploitation, par le biais d'un échange avec un conseiller. Il comporte cinq volets : la stratégie de l'exploitation, la technique, l'économie, l'humain et l'environnement. Une fois complété, l'outil attribue un scoring par thématique. « 2mains » permet de se poser des questions, de prendre du recul, mais il n'apporte pas de réponses. En fonction des réflexions menées, des approfondissements à la carte sont possibles par la suite. Si cet outil de sensibilisation est axé sur la production laitière, la démarche de résilience fonctionne exactement de la même manière pour toute autre production. L'outil a d'ailleurs été adapté aux filières bovin viande et ovin viande. Une boîte à leviers est également en ligne sur le site de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture ([www.chambres-agriculture.fr](http://www.chambres-agriculture.fr)) : son objectif est de donner des pistes de réflexion via des témoignages d'éleveurs, à travers les cinq volets de la résilience. Des rencontres, des formations et des actions de sensibilisation en lycée ont aussi été organisées ; elles seront poursuivies en 2019.

Le service Productions animales a été fortement impliqué dans le pilotage de ce projet d'envergure, et peut accompagner tout éleveur laitier souhaitant mener une réflexion sur son exploitation.

## CHIFFRES-CLÉS 2018

+450  
de

gestions technico-économiques (GTE) réalisées sur l'ensemble des productions animales du Nord et du Pas-de-Calais

300

éleveurs suivis dans le cadre des groupes lait

1000

brochures techniques « production porcine » diffusées

CONTACT

Colette Wacheux : 03.21.60.57.70 - [colette.wacheux@agriculture-npdc.fr](mailto:colette.wacheux@agriculture-npdc.fr)



# PRODUCTIONS VÉGÉTALES

Une expertise au service de la performance des productions végétales



Tech'Innov,  
le 17 mai 2018 à Humières

## MISSIONS

Accompagner les producteurs à la prise de décision pour développer des cultures performantes

Acquérir et diffuser des références technico-économiques

Animer, former des groupes d'agriculteurs autour des techniques, de l'économie et des innovations en productions végétales

## ACCOMPAGNER LA MONTÉE EN PUISSANCE DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

L'agriculture biologique en région progresse de manière significative depuis 2016. Elle représente désormais 3,6 % des fermes soit 873 exploitations agricoles et 32 727 ha cultivés (données ORAB pour l'année 2017). Avec une croissance de 20% des surfaces certifiées bio, la région se classe comme l'une des plus dynamiques en 2017. La mise en place du Plan Bio régional (2017-2021) a largement favorisé la connaissance de l'agriculture biologique pour les agriculteurs. Pour répondre à leurs nombreuses interrogations, un Point Accueil Bio (PAB) a été créé, porté par les Chambres d'agriculture des Hauts-de-France ainsi que l'association Bio en Hauts-de-France. Le PAB a permis à plus de 340 agriculteurs en réflexion d'avoir les principales réponses à leurs questions, et d'être orientés sur un accompagnement structuré. 24 Cafés de la Bio ont eu lieu dans la région en 2018, attirant 80 agriculteurs. 5 Portes Ouvertes d'exploitations ont rassemblé

325 agriculteurs. Le PAB était également présent sur de nombreux événements... Résultat ? Presque 200 diagnostics de conversion réalisés et plus de 50 études technico-économiques et point projet. Cela vous intéresse ? RDV sur [www.pointaccueilbio-hdf.fr](http://www.pointaccueilbio-hdf.fr) ou par téléphone au 03 21 60 58 00.

## TECH'INNOV : LE RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE DE LA TRIPLE PERFORMANCE

Tech'Innov permet de concentrer les expertises autour des démarches Ecophyto, Clim'Agri®, et les travaux de groupes d'agriculteurs liés à la réduction des produits phytopharmaceutiques et des gaz à effet de serre, tout en restant performant sur le plan économique et social. Tech'Innov a eu lieu le 17 mai 2018 à Humières, territoire engagé dans la démarche Clim'Agri® avec le GIEE et le GEDA du Ternois. Près de 450 visiteurs sont venus découvrir de nombreuses innovations technologiques ainsi que les résultats d'expérimentations concluantes. Strip-till, localisation d'engrais, enfouissement de lisier, colza associé, gestion de la fertilisation : autant de thématiques qui ont articulé cette journée. Des concessionnaires locaux et des start-ups y ont présenté leurs outils innovants pour réduire l'empreinte carbone et les gaz à effet de serre (drones, bineuses audio-guidées, démonstration d'un robot de désherbage). Enfin, une conférence sur les changements climatiques « En Nord-Pas de Calais d'ici 20 ans : quels

impacts sur l'agriculture ? » a permis de se projeter dans l'avenir.

## DEPHY TOUR : PARI GAGNÉ POUR LA 1<sup>ÈRE</sup> ÉDITION

Le réseau DEPHY, réseau de Démonstration, Expérimentation et Production de références sur les systèmes économes en phytosanitaires est une action majeure du plan Ecophyto. Pour la première fois dans la région, 9 fermes Dephy (le réseau compte 127 fermes pour 10 groupes) ont ouvert leurs portes lors d'un « Dephy Tour » entre le 21 novembre et le 12 décembre 2018. Le but ? Mettre en lumière les leviers et échanger autour des bonnes pratiques mises en place pour réduire les intrants. Les fermes choisies étaient représentatives des cultures de la région : polyculture-élevage, légumes frais et d'industrie et grandes cultures. Protection des céréales, conduites innovantes pour gérer les adventices, innovations technologiques et agronomiques en légumes d'industrie ou encore la préservation des pollinisateurs et des insectes auxiliaires : ces portes ouvertes aux thèmes variés ont attiré 391 personnes. Le plan Ecophyto vise à réduire de moitié le recours aux produits phytosanitaires d'ici 2025. Réfléchir en collectif à des solutions alternatives pour réduire leur utilisation est une priorité de la Chambre d'agriculture, qui anime le Plan Ecophyto avec la DRAAF, accompagne la recherche et forme aux techniques et systèmes agronomiques économes et performants, qu'elle contribue à faire connaître au plus grand nombre.

## CHIFFRES-CLÉS 2018

**+500** parcelles suivies avec Jubil et N-tester

**+300** visiteurs aux essais

**+100** gestions technico-économiques (GTE) réalisées

### CONTACT

Catherine Charpentier : 03.21.60.57.60 - [catherine.charpentier@agriculture-npdc.fr](mailto:catherine.charpentier@agriculture-npdc.fr)



# POMMES DE TERRE

Au service du leadership de la filière et de ses acteurs



Les Hauts-de-France,  
région leader de la production  
de pommes de terre

## CAP SUR GLOBALGAP !

En 2018, la Chambre d'agriculture a poursuivi le processus d'accompagnement des producteurs à l'audit de certification GlobalGap. Cette certification représente une garantie de qualité, à travers le respect de bonnes pratiques agricoles reconnues au niveau mondial, et établies par un cahier des charges examiné par un organisme de contrôle indépendant. C'est aussi un atout pour conquérir de nouveaux marchés par une production d'une pomme de terre qui répond aux attentes des acheteurs. Mais s'engager dans la démarche peut être complexe et chronophage. D'où la création de ce processus d'accompagnement de 2,5 jours pour préparer l'audit de certification. Il comprend une formation incluant l'interprétation du cahier des charges pour la culture, un diagnostic d'exploitation et des conseils personnalisés. A la fin de la formation, un recueil comprenant l'ensemble des documents de traçabilité et pictogrammes

## MISSIONS

Animer la filière et accompagner les producteurs sur les aspects techniques, réglementaires et de certification

Acquérir et diffuser des références techniques

Calculer les coûts de production

requis et un compte-rendu détaillé du diagnostic de l'exploitation (avec les points à améliorer et conseils) sont remis. Et les résultats sont positifs : en 2018, plus de 50 exploitants ont opté pour ce processus d'accompagnement.

## UN BSV® HAUTS-DE-FRANCE

Créé dans le cadre du plan Ecophyto, le Bulletin de Santé Végétal est un outil de conseil et d'anticipation, qui aide au quotidien les exploitants agricoles dans leur démarche de réduction des produits phytosanitaires et d'optimisation des coûts. Il délivre en effet chaque semaine (actualisé chaque mardi soir), un état sanitaire des productions cultivées sur la région et aide ainsi à la décision quant à la nécessité éventuelle d'un traitement phytosanitaire. Elargi à la nouvelle région Hauts-de-France, le BSV® Pommes de Terre s'appuie sur un réseau d'épidémiosurveillance hebdomadaire, mené par 51 structures et agriculteurs et présidé par la Chambre d'agriculture. En 2018, plus de 1 400 observations ont été réalisées tout au long de la campagne sur 1 295 parcelles fixes (soit 11 observations par parcelle en moyenne) et 129 sur parcelles flottantes : cela a permis la rédaction de 38 bulletins. La Chambre d'agriculture regroupe, analyse et retranscrit dans le bulletin ces données, qui sont un véritable instantané régional de la production de pommes de terre et un outil de surveillance et de prévention

des maladies (mildiou, alternarioses, rhizoctone, etc.) et des ravageurs. Cet outil de conseil et d'aide à la décision est consultable gratuitement sur le site Internet des Chambres d'agriculture ([hautsdefrance.chambres-agriculture.fr](http://hautsdefrance.chambres-agriculture.fr)) rubrique Techniques et Productions.

## LES ACTEURS DE LA FILIÈRE POMMES DE TERRE RÉUNIS À ARTOIS EXPO

Rendez-vous devenu incontournable, la journée annuelle du Comité technique a de nouveau fait carton plein, le 20 décembre dans les locaux d'Artois Expo à Arras, en rassemblant 300 acteurs de la filière pommes de terre. Le temps de fort de la journée fut axé sur l'adaptation de la culture de la pomme de terre au changement climatique, avec l'intervention de Frédéric Levraut, expert « Agriculture & Changement climatique » auprès des Chambres d'agriculture. Selon lui, la température annuelle moyenne d'Arras devrait être équivalente à celle de Bayonne en 2100. Avec des sorties d'hiver moins tardives dans notre région, les conseils devraient aller vers des plantations plus précoces, une amélioration variétale, des modifications des pratiques culturales avec notamment un recours à l'irrigation pour s'affranchir des périodes de stress plus fréquentes.

## CHIFFRES-CLÉS 2018

**50** agriculteurs suivis avec Mileos®  
(outil d'aide à la décision pour prévoir les attaques de mildiou)

**41** bulletins techniques  
Qualiconseil envoyés  
à 120 abonnés

**11** sujets travaillés en  
expérimentation, dont  
84 variétés testées

## CONTACT

Benoit Houilliez : 03.21.65.32.13 - [benoit.houilliez@agriculture-npdc.fr](mailto:benoit.houilliez@agriculture-npdc.fr)

### MISSIONS

Accompagner les producteurs sur les aspects technico-économiques et réglementaires

Transférer les innovations pour répondre aux enjeux de la triple performance

Accompagner les agriculteurs dans leurs projets individuels ou collectifs

Élaborer des références techniques et économiques



Journée technique,  
le 6 septembre 2018 à Lorgies

### FRUITS ROUGES EN NORD BÉNÉFICIE DES SERVICES DU PÔLE LÉGUME RÉGION NORD

Après la coopérative Norabio, le groupe Fruits Rouges en Nord a souhaité adhérer au Pôle Légumes Région Nord. Si les producteurs bénéficiaient déjà d'un accompagnement technique, peu de travaux d'expérimentation étaient menés jusqu'alors. Ce sont 84 fraisculteurs qui vont donc profiter d'un appui en matière d'expérimentation. Deux tunnels de 300 m<sup>2</sup> chacun ont été aménagés pour accueillir les essais en Production Biologique Intégrée (PBI). Le groupe a déjà fait part de projets d'expérimentation pour les années à venir, notamment sur la problématique du désherbage.

### L'EXPÉRIMENTATION : UN PARTENARIAT SCIENTIFIQUE POUR ENCORE PLUS D'EFFICACITÉ

Les produits de biocontrôle prennent de plus en plus d'importance, résultat d'une pression sociétale forte sur la réduction des produits chimiques de synthèse. Mais comment les utiliser pour obtenir des résultats probants sans dégrader les résultats économiques ? Pour apporter des réponses, la station d'expérimentation du Pôle Légumes Région Nord a rejoint le projet européen BIOPROTECT, sur l'optimisation de l'efficacité de nouveaux biopesticides, et plus spécifiquement sur l'évaluation au champ de nouvelles molécules antifongiques : les lipopeptides. Ces travaux s'appuient sur la recherche fondamentale avec les universités et unités de recherche françaises et belges. La compréhension du fonctionnement de ces produits est nécessaire pour pouvoir trouver les bons leviers d'application au champ.

### LA RENCONTRE DES PROFESSIONNELS DE LA FILIÈRE FRUITS ET LÉGUMES, LE 6 SEPTEMBRE 2018

Le Pôle Légumes Région Nord organise tous les 2 ans une journée technique lors de laquelle les résultats des essais sont présentés. C'est aussi l'occasion de montrer des matériels innovants en fonction chez les producteurs. Deux exploitations ont ainsi ouvert leurs portes : l'une en agriculture biologique avec le binage automatique sur le rang de salades, l'autre en fraise hors-sol avec un automate de traitement sur plusieurs rangées qui facilite le travail et réduit la pénibilité. Lors de cette journée, 45 exposants (semenciers, firmes phytosanitaires, agro-fournisseurs, matériels) ont fait connaître leurs techniques et matériels. Des démonstrations (robot, bed-weeder, bineuses, butteurs) ont permis aux producteurs de constater l'efficacité du travail réalisé. 250 visiteurs se sont déplacés lors de cette journée.

### CHIFFRES-CLÉS 2018

**470** producteurs accompagnés techniquement

**+1600** de visites individuelles

**+100** de notes techniques envoyées

#### CONTACT

plnr@wanadoo.fr - 03.21.52.83.99

# BÂTIMENTS, ÉQUIPEMENTS, ÉNERGIE ET MACHINISME

L'innovation dans la conception et l'équipement des bâtiments d'activité agricole et l'accompagnement des projets d'énergie renouvelable



Séminaire national méthanisation les 9 et 10 octobre 2018 à Renescure

## MISSIONS

Accompagner les agriculteurs dans leurs projets de bâtiment (élevage toutes espèces, stockage de végétaux, accueil du public, hébergement...)

Accompagner la réalisation de projets de production d'énergie renouvelable (méthanisation, photovoltaïque, biomasse)

Aider à optimiser sa consommation énergétique et à réduire les gaz à effet de serre (à l'échelle de l'exploitation, des territoires et des filières)

## DES ÉQUIPEMENTS CONFORMES ET DE QUALITÉ AVEC LE CERTITRAITE®

Lors de l'installation d'une salle de traite neuve, d'occasion ou rénovée, le service Bâtiments/Equipements intervient dans la réalisation du Certitraite®, l'objectif de ce contrôle étant de valider la qualité des équipements. Les critères analysés correspondent au cahier des charges national et portent sur le montage, la performance et le nettoyage du matériel, et sur le fonctionnement des déposes automatiques en salle de traite. Les tests sont pratiqués en présence de l'installateur pour corriger le plus rapidement possible les défauts constatés. Quand tout est conforme, l'installation bénéficie d'un certificat de conformité. En 2018, 65 éleveurs du Nord et du Pas-de-Calais ayant installé du matériel ont bénéficié de cet audit. A noter que seules 15% des installations contrôlées ne présentaient pas de défaut ; néanmoins, la majeure partie des installations ont été certifiées le jour même ou ultérieurement, grâce aux interventions des concessionnaires, d'où l'importance la démarche !

## L'ADAPTATION DES BÂTIMENTS LAITIERS AU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Le service Bâtiments/Equipements s'est investi aux côtés de l'Institut de l'Élevage dans le projet TOPBATCLIM. Pour faire face aux pertes économiques subies par les élevages laitiers en période chaude, ce projet propose de faire le point sur les solutions techniques d'amélioration de l'ambiance sur les bâtiments d'élevage, afin d'en évaluer l'efficacité en période estivale. Deux bâtiments ont ainsi été suivis durant l'été 2018, avec la mise en place de capteurs de température et d'hygrométrie. Ce suivi a permis de constater que les préconisations du service Bâtiments/Equipements allaient dans le bon sens pour assurer le confort des vaches laitières face au réchauffement climatique, en limitant le stress thermique. Pour ces bâtiments, une attention particulière avait été portée sur l'orientation, la mise en place de rideaux réglables pour optimiser le renouvellement d'air, et sur la limitation de la surface de translucides pour réduire l'effet de serre. De nouvelles solutions seront étudiées en 2019.

## DU BIOGAZ ET DES ALGUES À LA FERME BULION

Le service Energie s'est particulièrement impliqué dans le projet de diversification des Bulion, céréaliers à Bruille-Saint-Amand. Originalité du projet : coupler la production d'électricité issue de la méthanisation, avec la culture de spiruline. L'inauguration de l'unité Bulion Méthanisation s'est tenue le 27 avril 2018, en présence d'officiels, de professionnels du secteur et de 150 agriculteurs. L'occasion pour le service Energie de mettre en avant son expertise et son accompagnement en matière de création d'unité de méthanisation agricole, de l'idée à la mise en service. L'occasion également de lancer publiquement sa vidéo « La méthanisation, un enjeu d'avenir », à visionner sur la chaîne Youtube de la Chambre d'agriculture du Nord-Pas de Calais.

## CHIFFRES-CLÉS 2018

600 visites de terrain | 100 permis de construire | 150 dossiers ICPE

### CONTACT

Véronique Rouget : 03.21.60.57.55 - veronique.rouget@agriculture-npdc.fr

# AMÉNAGEMENT TERRITORIAL

Accompagner le développement de l'activité agricole et veiller à la préservation du foncier en concertation avec les autres acteurs du territoire



L'activité agricole occupe 70% du territoire régional

## UN INTERLOCUTEUR INDISPENSABLE POUR LA MISE EN PLACE DE SOLUTIONS COLLECTIVES

Le territoire de la région Hauts-de-France est concerné par de nombreux chantiers d'aménagements routiers, industriels et urbains. Dans ce cadre, le service Aménagement territorial rappelle régulièrement aux différents maîtres d'ouvrage et gestionnaires d'infrastructures, que les parcelles agricoles sont des propriétés privées, support d'une activité économique et que par conséquent, elles ne sont pas ouvertes au public : on ne peut y accéder qu'après information et autorisation préalable de l'exploitant. En 2018, le service a reçu de nombreuses remontées et interrogations des exploitants agricoles à ce sujet. Si vous êtes concernés par ce genre de démarches, sachez que le service Aménagement territorial vous accompagne de manière collective pour se faire l'interlocuteur auprès des maîtres d'ouvrage et encadrer leurs interventions : des protocoles peuvent être mis en place pour assurer un mode opératoire identique pour toutes les personnes concernées par un même projet.

## MISSIONS

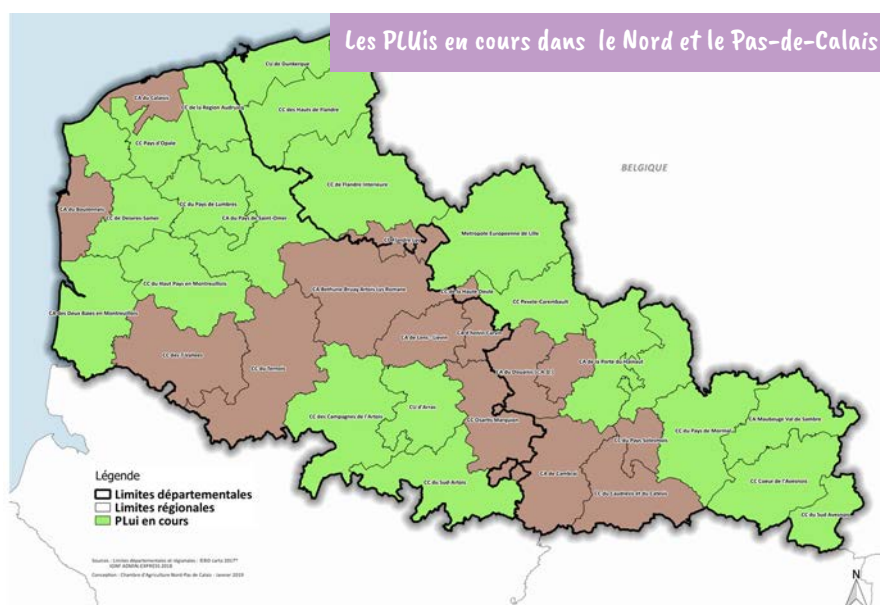
Soutenir l'activité agricole et ses besoins dans les projets de développement des territoires

Faciliter le dialogue et la concertation entre les collectivités et/ou maîtres d'ouvrage et la profession agricole

## 2018 : UNE ANNÉE DE FINALISATION DES PROCÉDURES D'URBANISME

La préservation du foncier agricole est une préoccupation majeure de la Chambre d'agriculture. En particulier en 2018, dans le cadre d'un contexte réglementaire très évolutif et en prévision des échéances électorales de 2020. Le service Aménagement territorial s'est ainsi consacré au suivi, à l'accompagnement et à la finalisation des procédures d'aménagement du territoire, fortement dépendantes des évolutions législatives posées par les lois Grenelle, ALUR (loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové) et LAAF (loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt), qui ont vivement incité les collectivités à la mise en place de PLUI. En complément de ce travail préparatoire, le service Aménagement territorial a aussi mené 46 réunions de concertation agricole, sur 7 territoires en 2018 : Communauté urbaine d'Arras, Communauté de communes du Pays d'Opale, Communauté de communes

du Pays de Mormal, Communauté Urbaine de Dunkerque, Communauté de communes du Sud- Artois, Communauté de communes de Flandre Intérieure, et Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre. Objectifs : le maintien ou la création d'un espace de discussion efficient entre les exploitants agricoles et les collectivités ; la conciliation des besoins de développement des exploitations agricoles avec les projets de ces collectivités ; la pérennité des exploitations agricoles et la viabilité de leur projets de développement tout en prenant en compte les contraintes environnementales (zones humides, ZNIEFF, etc.) imposées par l'Etat. Ces réunions ont ainsi permis d'avancer concrètement pour modérer la consommation d'espaces agricoles, et faire valoir les droits et la parole des agriculteurs concernés avec également des diagnostics sur place, et la mise en place de solutions constructives pour tous.



## CONTACTS

Pas-de-Calais - **Sophie Pesin** : 03 21 60 48 60 - sophie.pesin@agriculture-npdc.fr

# DÉVELOPPEMENT LOCAL

Un lien entre exploitants et collectivités pour dynamiser le tissu agricole sur les territoires



Congrès des maires  
le 31 mai 2018 à Douai

## AVEC TERRALTO, LA CHAMBRE D'AGRICULTURE À L'ÉCOUTE DES COLLECTIVITÉS

Soucieux d'afficher le monde agricole comme un acteur reconnu de la gestion des territoires, les élus consulaires ont adopté en 2018 la marque nationale « Terralto ». Celle-ci regroupe, sous une même bannière, l'ensemble de l'offre d'accompagnement auprès des collectivités, valorisée au quotidien par les chargés de développement territorial, en binôme avec les élus référents. Pour présenter cette offre, le service Développement local a participé cette année aux deux salons des maires du Nord et du Pas-de-Calais. L'occasion pour les représentants participants des territoires d'échanger et d'y exprimer leurs projet



## MISSIONS

Représenter la Chambre d'Agriculture auprès des collectivités

Être force de propositions dans les projets de territoire des collectivités

Coordonner l'intervention des différents services de la Chambre sur un même territoire

Accompagner l'émergence et la réalisation des projets collectifs des agriculteurs

Accompagner l'animation des GEDA (hors conseil technique culture / élevage)

et besoins, liés à des degrés divers par les enjeux agricoles : aménagement de l'espace, valorisation des produits locaux, transition énergétique... Et ainsi de trouver quelques premières réponses et de découvrir l'offre de services « Terralto » développée par la Chambre d'agriculture.

## MÉTIERS AGRICOLES : FAIRE RÉSONNER COMPÉTENCES ET HANDICAP !

L'agriculture, un secteur qui recrute, y compris des personnes en situation de handicap : c'est ce qu'ont souhaité démontrer la Chambre d'agriculture et le Cap Emploi Flandres Littoral à l'occasion de la 22<sup>ème</sup> Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées, en mettant en place une opération de sensibilisation.

Celle-ci a consisté à inviter une dizaine de personnes en situation de handicap à venir découvrir les métiers de l'agriculture et le quotidien d'un exploitant, en proposant une visite au sein de l'exploitation maraîchère de Sylvain Dewalle, dans l'Audomarois. La Chambre d'agriculture a ainsi mis en relation ses experts emploi, formation et apprentissage avec Cap Emploi pour instaurer un partenariat sur le territoire. Pour donner un peu de résonance à cette visite, un article a été diffusé dans la

presse spécialisée, afin de sensibiliser plus largement les agriculteurs au handicap, notamment via des témoignages : ceux d'exploitants ayant bénéficié de financements pour embaucher un apprenti en situation de handicap, et celui d'un agriculteur accidenté du travail qui a pu obtenir des aides financières pour aménager son exploitation afin de continuer son activité.

## UNE ÉQUIPE EN VEILLE SUR L'INNOVATION EN MATIÈRE DE FORMATION

Les conseillers du service Développement local surfent sur la vague de l'innovation et de l'agilité et élaborent chaque année une gamme de formations originales, qui correspondent de près aux besoins des actifs agricoles, et qui font systématiquement le plein : gérer le stress et les émotions en situation professionnelle, parler en public et avec les journalistes, booster sa confiance en soi et aborder l'avenir, comprendre ses contrats d'assurance pour optimiser sa protection, conduire une négociation efficace, organiser et classer ses dossiers numériques, communiquer autrement et gratuitement avec Skype et WhatsApp... A retrouver sur le site internet de la Chambre, dans la rubrique « se former ».

## NOS DOMAINES D'EXPERTISE :

- Aménager l'espace
- Accompagner les projets de territoire
- Valoriser les produits locaux
- Favoriser l'économie circulaire
- Contribuer à la gestion durable de l'eau
- Agri pour la biodiversité, l'environnement et les paysages
- Œuvrer pour le développement des énergies renouvelables
- Agir pour la transition énergétique, le climat et la qualité de l'air

## CONTACT

Delphine Dubois : 03.27.21.46.80 - delphine.dubois@agriculture-npdc.fr



Programme de protection des sols  
mené sur la Vallée de la Hem

## MISSIONS

Représenter la profession agricole lors de l'élaboration des réglementations et politiques environnementales

Accompagner les agriculteurs dans l'adaptation de leurs pratiques à un contexte de développement durable

Vulgariser les notions de développement durable en agriculture

### DES SOLUTIONS POUR LUTTER CONTRE L'ÉROSION DES SOLS

Avec les départements, les intercommunalités et l'Agence de l'Eau, la Chambre d'agriculture se mobilise pour que les agriculteurs conservent leur principal outil de travail : le sol. L'objectif est de sensibiliser dès l'amont d'un bassin versant pour éviter les dégâts à l'aval. Des aménagements d'hydraulique douce, type fascines, haies, diguettes... peuvent être mis en œuvre pour limiter les risques d'inondations, de dégâts, de ravines, etc. C'est dans l'optique d'informer les agriculteurs sur les solutions existantes, que de nombreuses actions ont à nouveau été déployées en 2018 : démonstrations de matériels, visites de vitrines de couverts... Le colloque Ruis/sol, organisé le 2 octobre à Arras,

a permis de rassembler 220 personnes issues de la recherche et des collectivités notamment : une belle opportunité pour mettre en avant l'expertise du service Environnement dans le domaine, qui s'est construite en lien avec les différents acteurs du territoire et partenaires.

### DES NICHOURS POUR LES CHOUETTES DANS LES FERMES ?

Cette idée est issue d'échanges entre quelques agriculteurs du GEDA Pays'en Action Cambrésis et les naturalistes du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Villes d'Artois, à l'occasion d'un tour de plaine consacré au sol. Face à l'augmentation de campagnols dans les cultures, les exploitants cherchaient une solution. Ces micromammifères constituent 50 à 80% du régime alimentaire de l'Effraie des Clochers : l'alliée idéale donc pour contribuer au renforcement de la lutte biologique contre les ravageurs des cultures ! L'installation de nichours dans les bâtiments agricoles permet d'assurer le gîte de la chouette et de régler la problématique des campagnols. Service gagnant-gagnant pour l'agriculture et la préservation de la biodiversité. En février 2018, la distribution d'une vingtaine de nichours aux agriculteurs engagés dans

le projet a connu un vif succès dans la presse spécialisée et grand public.

### SUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE PRATIQUES COMBINANT PERFORMANCE ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

Depuis 2015, une cinquantaine d'exploitations sont engagées volontairement en Mesures AgroEnvironnementales et Climatiques (MAEC), impliquant un changement de leurs systèmes de production (hors conversion bio). Ces exploitants bénéficient d'un suivi technique, avec l'appui du Conseil Régional et de l'Agence de l'Eau, pour les aider à faire évoluer leurs pratiques et respecter leurs engagements. Il existe plusieurs types de MAEC. Plusieurs réunions d'information proposées dans les territoires concernés en début d'année permettent de détailler chacune d'entre elles. Les conseillers y reprécisent le principe, les bénéficiaires éligibles, les conditions à remplir et le niveau des aides. Pour ceux qui hésitent à franchir le cap, des simulations technico-économiques d'engagement sont proposées pour qu'ils puissent prendre une décision en connaissance de cause.

## CHIFFRES-CLÉS 2018

3 587

ouvrages d'hydraulique douce dans Ruissol (outil de gestion des données liées au suivi des ouvrages de lutte contre l'érosion des sols)

70

participants à la journée technique « bandes fleuries »

1 300

tonnes de déchets plastiques des exploitations collectés et recyclés à 80% par la filière ADIVALOR

### CONTACT

Catherine Charpentier : 03.21.60.57.60 - catherine.charpentier@agriculture-npdc.fr



Le SATEGE met en place des essais aux champs

### PLAN D'ÉPANDAGE ET GESTION DE LA FERTILISATION : UN DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES ÉLEVEURS

En 2018, une action spécifique a été conduite pour accompagner les éleveurs dans la gestion de la fertilisation organique et minérale et la mise à jour de leur plan d'épandage. Plus concrètement, une cinquantaine d'éleveurs du Nord et du Pas-de-Calais ont pu bénéficier d'un appui technique des conseillers de la Chambre d'agriculture afin :

- d'expertiser leurs capacités de stockage en lien avec leurs pratiques d'épandage
- de mettre à jour leur plan d'épandage
- d'être aiguillés sur leurs pratiques de fertilisation

Il s'agit d'un dispositif « expérimental » entièrement pris en charge par l'Agence de l'Eau Artois Picardie et la Chambre

## MISSIONS

Accompagner les agriculteurs utilisateurs de matières organiques (effluents d'élevage, effluents urbains ou industriels, composts ou digestats de méthanisation...)

Accompagner les producteurs d'effluents dans le choix de leur filière de recyclage : épandage agricole direct, filières de traitement de type compostage ou méthanisation,... et les aider dans sa mise en œuvre

Centraliser les caractéristiques des différents produits épandus et l'emprise géographique des plans d'épandage

d'agriculture afin de mettre en place un système pérenne d'accompagnement des éleveurs dans le cadre du 11<sup>ème</sup> programme de l'Agence de l'Eau Artois Picardie.

### MIEUX APPRÉHENDER LE COMPORTEMENT AU CHAMP DES PRODUITS ORGANIQUES

Depuis 2 ans, le SATEGE met en place des essais aux champs pour appréhender le comportement de produits organiques. En particulier :

- un essai a été mis en place à Valhuon pour suivre le comportement des digestats de méthanisation : il permet de suivre le comportement de l'azote contenu dans ces sous-produits dans le sol (minéralisation, lixiviation), dans l'air (volatilisation) et par la plante afin d'optimiser leur efficacité
- deux autres essais ont été mis en place à Humières, dans le cadre du projet Epand'Air conduit en partenariat avec le service Environnement de la Chambre d'agriculture, ATMO Hauts-de-France et Arvalis. Ces essais visent principalement à évaluer les pertes par volatilisation lors d'épandages de produits organiques et minéraux. Ces essais rentrent dans le cadre d'un projet plus large ayant pour objectif de sensibiliser les agriculteurs aux enjeux

de la qualité de l'air et de mettre en avant des pratiques respectueuses de l'environnement

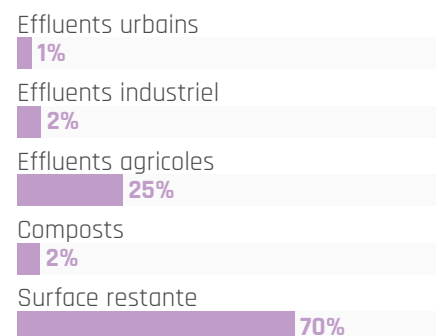
La diffusion des résultats est prévue courant 2019.



### TOUTE L'ACTUALITÉ DE L'ORGANIQUE EN UN CLIC

Depuis la fin de l'année 2018, le SATEGE diffuse régulièrement à l'ensemble de ses partenaires (bureaux d'étude, collectivités, industriels, services de l'état...) l'actualité relative aux épandages de matières organiques (réglementation, résultats d'essais...) via sa newsletter Prom@g. Pour s'abonner, il suffit simplement d'en faire la demande auprès du service.

### RÉPARTITION DES SURFACES ÉPANDUES CHAQUE ANNÉE EN FONCTION DU TYPE D'EFFLUENT



## CHIFFRES-CLÉS 2018

**250 000** ha épandus chaque année dans le Nord et le Pas-de-Calais avec des effluents urbains, industriels ou agricoles (30 % de la SAU)

**3 000** agriculteurs utilisateurs d'effluents urbains et industriels



# INSTALLATION TRANSMISSION

Accompagner les étapes clés du métier d'agriculteur :  
de la création de l'activité à la transmission



Conférence annuelle du PAIT,  
le 17 octobre à Amiens

## MISSIONS

Animer le Point  
Accueil Installation  
Transmission (PAIT)

Accompagner les  
porteurs de projets à  
l'installation (reprise  
ou création) de  
l'émergence du projet  
et jusqu'à 4 ans après  
l'installation

Accompagner  
les cédants dans  
leur projet de  
transmission  
d'exploitation

Mettre en réseau  
les acteurs de  
la région autour  
de l'installation  
transmission

## TRANSMISSION : 2018, L'ÉTAT D'URGENCE EST DÉCLARÉ !

1 000 départs à la retraite par an sont prévus à l'échelle des Hauts-de-France ces 5 prochaines années, toutes filières confondues. Porté par les Chambres d'agriculture, le PAIT s'est mobilisé à tous les niveaux en 2018. Un nouveau site régionalisé a vu le jour : [hautsdefrance-pait.fr](http://hautsdefrance-pait.fr). Y sont rassemblés les contacts pour chaque département et des informations sur le parcours à l'installation entièrement mises à jour, mais aussi sur l'arrêt d'activité. Autre point, le partenariat mené avec la MSA a permis d'augmenter sensiblement le taux de retour de la DICAA (Déclaration d'intention de cessation d'activité agricole) : 515 agriculteurs nés en 1959 ont reçu le formulaire administratif avec un taux de retour de 45%. 130 EIRT (Entretiens individuels retraites) ont été menés en 2018, et déjà 222 sont programmés jusqu'en mars 2019. Enfin, des actions territoriales transmission ont été menées grâce à l'appel à projets

## AIDES À L'INSTALLATION : ÇA BOUGE EN HAUTS-DE- FRANCE !

Les dispositifs d'aides existants pour les jeunes en cours d'installation ont été renforcés. Depuis 2017, la DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs), versée sous certaines conditions, est passée d'un montant de base de 8 000 € à un montant de 10 000 €, avec toujours des modulations pour un montant global d'aides pouvant aller jusqu'à 30 000 € (au lieu de 22 000 €). Ceux qui ne peuvent pas bénéficier de cette aide nationale pour des raisons de critères d'âge ou de diplôme peuvent désormais demander une nouvelle aide régionale depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 : l'ARSI. Cette Aide Régionale Spécifique à l'Installation d'un montant de 9 000 € minimum jusqu'à 12 000 € (sous conditions de priorités régionales : élevage, circuits courts, SIQO) est allouable aux porteurs de projets jusque 50 ans. Enfin, le prêt PRTCA à taux 0% a été régionalisé et les délais de remboursement augmentés de 60 mois à 84 mois. Son montant varie

selon les projets et est limité à 20% du montant total de l'investissement (et un plafond maximum de 50 000 €. Le service installation-transmission de la Chambre d'agriculture accompagne les candidats dans la constitution de leur dossier de demande, disponible sur son site Internet.

## CARTON PLEIN POUR LES « JOURNÉES DU PAIT ET DE SES PARTENAIRES »

Quoi de mieux que la preuve par l'exemple et les échanges sur le terrain avec des professionnels pour avancer dans son projet d'installation ou de transmission agricole ? Le PAIT l'a bien compris et organise depuis 2015, et à l'échelle Hauts-de-France en 2018, les « Journées du PAIT et de ses partenaires ». 9 journées ont eu lieu en 2018 dans des exploitations régionales avec la collaboration des JA, d'Initiatives Paysannes (regroupement depuis 2019 d'ADEARN, AVENIR 59/62, CEDAPAS et COPASOL) Bio en Hauts-de-France SAFER et bien sûr de la Chambre d'agriculture. Au total, 510 participants (2 fois plus qu'en 2017) ont pu échanger sur des thèmes variés comme : « Produire du lait bio : une opportunité pour m'installer éleveur », « Acquérir de l'expérience et se tester : le projet à l'épreuve du terrain », « Saisir l'opportunité de s'installer et de se développer autrement »... Un bel exemple de synergie collective et une réussite grâce à la coordination menée par le PAIT, qui reconduit l'événement en 2019.

## CHIFFRES-CLÉS 2018

135 Dotation  
Jeunes  
Agriculteurs

33 dossiers  
d'aides  
régionales

800 contacts  
PAIT

231 DICAA  
retournées

### CONTACT

Antenne du Nord : 03.27.21.46.91 - Antenne du Pas-de-Calais : 03.21.60.57.41 - [pait@agriculture-npdc.fr](mailto:pait@agriculture-npdc.fr)

# EMPLOI, FORMATION

Une offre de formations variée et des échanges concrets pour maintenir la compétitivité de son exploitation agricole.



## MISSIONS

Développer un programme de formations adapté aux besoins des agriculteurs, des conjoints, aides familiaux et de leurs salariés, disponible sur le site internet de la Chambre d'Agriculture ou via le guide des formations

Répondre aux demandes particulières par la construction du plan de formation, la définition du contenu et des moyens pédagogiques et l'aide au montage du dossier

## LE DISPOSITIF AEF : UN TREMPLIN POUR L'EMPLOI !

L'année 2018 a confirmé l'intérêt des entreprises agricoles pour cet Accompagnement de l'Effort de Formation. Créé en 2016 pour les entreprises de moins de 11 salariés relevant du Fafsea, le dispositif AEF Emploi permet aux très petites entreprises de franchir le pas du recrutement grâce à des modalités financières et d'accompagnement efficaces. L'objectif ? Pouvoir former et embaucher des personnes non qualifiées, ou qui n'ont pas ou peu d'expérience dans le métier, et ainsi favoriser les reconversions professionnelles, tout en développant son entreprise. Un conseiller de la Chambre d'agriculture construit, suit et évalue l'ensemble du plan de formation. Le service comprend également une prise en charge de toute la partie administrative concernant le Fafsea. Le versement d'aides financières prévu dans le dispositif compense le temps passé par l'employeur à former et intégrer les nouvelles recrues aux techniques de l'entreprise et de bien les adapter aux qualifications requises pour les postes proposés. Ce dispositif, en adéquation totale avec les besoins de formation qu'exige un nouveau contrat, a permis 98 embauches accompagnées en 2018.

**Témoignage :** Jean Michel GESQUIERE, éleveur de lapins à Pitgam. A la tête d'un élevage de lapins depuis 40 ans,

cet éleveur a trouvé un repreneur grâce au dispositif AEF-Emploi.

**Pourquoi avoir choisi le dispositif AEF - Emploi ?** Je suis passionné par mon métier mais j'ai 64 ans et je n'avais pas de repreneur. Il y a un an, un jeune de l'école de Genech est venu visiter l'exploitation. Il a tout de suite été très intéressé par cet élevage, même s'il n'y connaissait rien, c'est un éleveur-né ! A la fin de son BTSA Production Animale, nous l'avons embauché 3 mois en CDD. Mais je voulais poursuivre la formation car pour moi il faut plus d'un an pour apprendre les techniques de l'élevage et la maîtrise d'un atelier cunicole. Nous avons appris l'existence du dispositif AEF-Emploi et cela nous a semblé l'idéal pour continuer.

**Que vous apporte le dispositif ?** L'accompagnement de la Chambre m'a permis de gagner du temps car je ne pouvais pas m'occuper des dossiers administratifs. Les subventions ont été versées et c'est important également. Ce dispositif est efficace : il nous permet de transmettre le savoir-faire sur le long terme. Un peu comme la conduite accompagnée pour le permis ! Et cela va pérenniser notre exploitation. Maxime, que nous salariions en ce moment dans le cadre du dispositif, va reprendre l'élevage en juillet 2019. Il s'est lancé dans le parcours à l'installation avec la Chambre et a pour projet de garder notre salariée, employée ici depuis 20 ans. C'est un grand plaisir pour mon épouse et moi qui avons tant investi dans cet élevage.

## UNE OFFRE DE FORMATION CONTINUE RÉGIONALISÉE

Pour accompagner les actifs agricoles dans les évolutions techniques, administratives, réglementaires et sociétales, les Chambres d'agriculture des Hauts-de-France ont mobilisé leurs compétences afin de composer une offre régionale commune, pour la campagne 2018/2019. Plus de 200 sessions de formation dans 10 domaines de compétences différents (élevage, cultures, gestion d'entreprise, énergie, diversification...) ont ainsi été rassemblées au sein d'un catalogue régional complet et d'un calendrier synthétique. Elles sont aussi consultables à tout moment sur le site internet de la Chambre, dans la rubrique « se former ». Ces différents outils permettent ainsi de faire ses choix en toute simplicité !



## CHIFFRES-CLÉS 2018

**1<sup>ER</sup>** organisme de formation professionnelle des actifs agricoles

**219** formations Vivéa réalisées par les conseillers de la Chambre d'agriculture

**+97%** des stagiaires déclarent être satisfaits de la formation à laquelle ils ont participé

## CONTACT

Martine Noël : 03.21.60.58.05 - martine.noel@agriculture-npdc.fr



Forum des Opportunités le 4 décembre à Blaringhem

## MISSIONS

Favoriser les liens entre producteurs et consommateurs adeptes de produits locaux, frais et de saison

Promouvoir la gastronomie régionale et la richesse du patrimoine alimentaire du Nord-Pas de Calais

Mettre en relation les acteurs de la filière agroalimentaire

d'activités : productions animales, végétales, agriculture biologique, circuits de proximité et énergie.

### DÉVELOPPER LES OPPORTUNITÉS COMMERCIALES : RENCONTRE AVEC LE RÉSEAU BIOCOOP

Le Comité de Promotion a organisé le 8 novembre, avec ses partenaires Agrosphères et Aprobio, une matinée de rencontres entre producteurs et entreprises agroalimentaires de la région Hauts-de-France et le réseau BIOCOOP. L'objectif de cette rencontre était, d'une part, de décrypter la stratégie globale de l'enseigne, et d'autre part, de connaître sa position vis-à-vis de l'approvisionnement local et de ses modalités de référencement. Cette matinée a été suivie de rendez-vous business préprogrammés entre producteurs/entreprises présents et les acheteurs du réseau. 37 entreprises et producteurs régionaux ont assisté à la matinée de présentation de l'enseigne et pas moins de 32 rendez-vous d'affaires ont eu lieu.

### SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE, LE RENDEZ-VOUS GRAND PUBLIC INCONTOURNABLE

En lien avec le Conseil Régional, Saveurs en'Or et Terroirs Hauts-de-France, le Comité de Promotion a assuré la prospection des entreprises exposantes et la réalisation de leurs stands. 9 exposants (confiserie, chocolats, Syndicat du Maroilles, pommes de terre, conserverie, brasseries) et 7 producteurs fermiers du réseau Bienvenue à la Ferme ont ainsi occupé une surface de 180 m<sup>2</sup> et proposé leurs produits à la vente durant tout le salon. En 2018, la viande était à l'honneur sur le stand de la Région : un programme d'animations journalières a ainsi été établi afin de valoriser la filière, mais aussi les « produits emblématiques », aux côtés d'un espace Mer et d'un espace Tourisme. D'autre part, la Chambre d'agriculture a délégué pour la partie régionale du Concours Général Agricole des Produits : gestion des inscriptions et des mises sous scellés des échantillons, promotion en région et co-organisation d'une formation à destination des jurés Bières.

### FAVORISER L'APPROVISIONNEMENT LOCAL DES ENTREPRISES

Depuis septembre, le Comité de Promotion accompagne les entreprises et acheteurs souhaitant développer leurs approvisionnements en local. Cette offre sourcing est un projet inter-services de la Chambre d'agriculture qui a permis jusqu'à maintenant de répondre aux demandes de 2 enseignes de grande distribution, 2 grossistes et 2 entreprises. La mise en relation entre agriculteurs et entreprises se fait également à l'occasion de Forums des Opportunités. La 2<sup>ème</sup> édition de ce salon, qui s'est tenue le 4 décembre à Blaringhem (Flandres), fut l'occasion pour une centaine d'agriculteurs en quête de nouveaux débouchés de rencontrer 30 exposants à la recherche de matières premières dans différents secteurs

## CHIFFRES-CLÉS 2018

Participation à 22 événements professionnels ou grand public

487 entreprises et agriculteurs et 419 acheteurs touchés par les actions du Comité

+ de 100 000 visiteurs sur le site [ouacheterlocal.fr](http://ouacheterlocal.fr)

### CONTACT

Elisabeth Serouart : 03.21.60.57.86 - [elisabeth.serouart@agriculture-npdc.fr](mailto:elisabeth.serouart@agriculture-npdc.fr)



Le gagnant du challenge Approlocal dans les cuisines de l'Elysée

## MISSIONS

Rendre l'offre des fournisseurs régionaux visible et accessible à la Restauration Hors Domicile (RHD)

Faciliter le passage de commandes de produits locaux via un outil internet performant et professionnalisant

Accompagner les producteurs et leurs filières à vendre à la RHD en respectant les aspects techniques et réglementaires

Appuyer toute démarche de structuration collective afin de commercialiser à la RHD

## LES RENCONTRES DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE

Afin de favoriser les échanges entre fournisseurs de produits locaux et acheteurs de la RHD, plusieurs salons ont été organisés dans cinq territoires : le 22 mai à Le Quesnoy, le 29 mai à Saint-Laurent-Blangy, le 4 juin à Montreuil-sur-Mer, le 22 octobre à Méricourt et le 11 décembre à Wimille. Ces salons, organisés en partenariat avec la Région, les Départements du Nord et du Pas-de-Calais, A PRO BIO et les collectivités territoriales, ont rassemblé 80 fournisseurs et 236 acheteurs.

## SENSIBILISER ET FORMER LES AGRICULTEURS

Les acheteurs publics de la RHD sont soumis au code des marchés publics : il est donc important d'accompagner et de former les fournisseurs afin qu'ils puissent se positionner et accéder à ce débouché régi par une réglementation spécifique. Pour cela, deux formations ont été proposées à Sars-et-Rosières et Wimille. En parallèle, un accompagnement des collectivités et autres établissements publics à la rédaction de leurs marchés publics a été réalisé en partenariat avec A PRO BIO.

## LE SITE APPROLOCAL.FR PASSE À LA DIMENSION RÉGIONALE !

Le site Approlocal.fr, déployé depuis 2015 par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas de Calais, permet de faciliter l'achat de produits locaux et la mise en relation entre les acheteurs et les fournisseurs de la RHD. En 2018, les produits du Nord et du Pas-de-Calais ont ainsi rejoint les produits de l'Aisne, de la Somme et de l'Oise, avec la fusion de l'ensemble des sites de commande en ligne portés par chacune des Chambres d'agriculture départementales. L'occasion d'offrir une version plus moderne et plus sécurisée du site, et de proposer de nouvelles fonctionnalités aux usagers : prise en compte de la dématérialisation de la commande publique, possibilité de réaliser des statistiques pour les utilisateurs, intégration des marchés publics...

## CHALLENGE APPROLOCAL

A l'occasion de ses 2 ans, Approlocal a lancé, en mars dernier, un challenge destiné aux acheteurs de la RHD adhérents au site. L'objectif de cette opération visait à développer les commandes et à valoriser les établissements s'investissant le plus dans l'approvisionnement local, en réalisant le plus grand volume d'achats en produits locaux (€) par couvert. Le Collège Pierre de Ronsard de Hautmont a ainsi remporté le défi : le chef de cuisine de l'établissement a remporté un stage de 2 jours, au sein des cuisines du Palais de l'Elysée en présence du chef cuisinier Guillaume Gomez, meilleur ouvrier de France !

## CHIFFRES-CLÉS 2018

3 086 commandes passées | +1.3 M€ de chiffre d'affaires à l'échelle des Hauts-de-France  
+557 000€ de chiffre d'affaires dans le Nord et le Pas-de-Calais



Le nouveau bureau de Saveurs en'Or

### JEAN-BERNARD BAYARD À LA TÊTE DU NOUVEAU BUREAU DE SAVEURS EN'OR

Jean-Bernard Bayard a assuré la présidence de l'association en fin d'année 2018, dans la continuité de la dynamique mise en place par Jean-Marie Raoult pour le développement et la reconnaissance de la marque. Le nouveau bureau, représentatif de l'ensemble des filières agricoles et agroalimentaires, se compose désormais de : Laure Boitez (Le comptoir du Lys - filière boissons) ; Benoît Rousseau (La pâtisserie des Flandres - boulangerie, pâtisserie et confiserie) ; François Delattre (Saint-Gery - charcuterie) ; Laurent Pruvost (Abattoirs de Douai et Saint-Hilaire-Cottes - Viandes) ; Pascal Delebecque (Marché de Phalempin - fruits et légumes, coopératives) ; Julie Potdevin (Ferme du Petit Cuincy - fruits et légumes indépendants) ; Pascal Dourlou et Simon Dutriaux (produits de la mer) ; David Jokiel (Cocorette - produits laitiers, œufs) et Carine Marchand (Licques volailles -

## MISSIONS

Soutenir le développement des filières agricoles

Assurer une meilleure visibilité des produits régionaux vis-à-vis des consommateurs et des distributeurs

Mutualiser les coûts de promotion et de communication

Augmenter les ventes grâce à la notoriété de la marque

Développer et maintenir les emplois

plats cuisinés et traiteurs). Les autres membres du bureau sont Franck Barbry, Alain Diéval et Jean Marie Raoult, qui a été nommé président d'honneur. En fin d'année, les membres du Bureau ont évoqué quelques premières évolutions pour le fonctionnement de l'association, notamment la définition de commissions thématiques : communication, qualité, RSE, sourcing, devenir des deux marques régionales, développement et partenariats.

### UNE NOUVELLE CAMPAGNE DE COMMUNICATION PÉTILLANTE

Durant le printemps 2018, elle s'est affichée dans toutes les grandes villes des Hauts-de-France, mais aussi dans la presse régionale, sans oublier sa déclinaison en spot publicitaire diffusé sur France 3 : la nouvelle campagne de communication de la marque régionale a fait la part belle à l'ensemble des filières qui la composent. Plusieurs épisodes d'une série « à la conquête » ont proposé un ton décalé et humoristique, tout en apportant une approche moderne, originale et fraîche. A retrouver courant 2019 !

### QUESTIONS À ARMELLE DELATTRE DE L'EARL DE LA CAPELLE (MONTCAVREL, 62)

Armelle Delattre, associée avec son mari en EARL, élève un cheptel de 220 animaux divisé en deux troupeaux :

« moitié vaches allaitantes en Blondes d'Aquitaine et moitié élevage laitier avec 50 vaches laitières sur 82 hectares. Nous sommes naisseurs-engraisseurs. Notre lait est vendu en totalité en coopérative et la viande aux marchands du secteur. Mais je produis aussi des plats préparés, des conserves et des sauces : carbonnade de bœuf, sauce bolognaise, etc. D'où mon intérêt pour Saveurs en'Or. »

#### Pourquoi avez-vous adhéré à la démarche Saveurs en'Or ?

Adhérer à cette marque a été une manière de prouver que notre mode d'élevage est conforme aux demandes des consommateurs, que ce soit dans notre manière d'élever et de nourrir, comme du côté de la commercialisation de nos animaux. C'est vraiment un gage de qualité certifié, et c'est très important quand on entend parler régulièrement de scandales alimentaires, de le montrer aux clients.

#### Qu'est-ce que Saveurs en'Or vous apporte ?

C'est vraiment tout nouveau pour nous car je me suis lancée dans la démarche en juin et notre contrôle a eu lieu en novembre... Mais nous avons déjà été félicités par nos clients ! La marque est très connue dans la région et j'ai constaté le bon coup de pouce que cela a déjà apporté à nos ventes en ligne, mais aussi au niveau du Drive Fermier du Montreuillois qui commercialise notre viande et nos produits transformés. La transparence sur la qualité, c'est primordial !

## CHIFFRES-CLÉS 2018

+330 de adhérents

+1 000 de produits agréés

+20 de participations à des salons professionnels et grand public

### CONTACT

Karine Roche : 03.21.60.57.86 - karine.roche@agriculture-npdc.fr

# DIVERSIFICATION ET INNOVATION ÉCONOMIQUE

Diversifier ses activités pour créer de la valeur ajoutée sur son exploitation agricole



Bienvenue à la Ferme, une marque connue par 42% des Français

## MISSIONS

Accompagner les projets de diversification : analyse du marché, aspects techniques et réglementaires, montage des dossiers de demande d'aides financières

Valoriser les activités de diversification

Appuyer à la commercialisation (nouveaux débouchés, e-commerce...)

Détecter les innovations et sensibiliser les agriculteurs

## LE POINT INFO DIVERSIFICATION FORMALISÉ À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

L'année 2018 a vu naître le Point Info Diversification des Chambres d'agriculture des Hauts-de-France. Les agriculteurs se voient désormais proposer un certain nombre d'actions à l'échelle régionale : des demi-journées de sensibilisation sur des thématiques variées et innovantes « Les rendez-vous pro de la diversification », un catalogue de formations riche de plus de 30 sessions diversifiées, un bulletin technique qui paraîtra 3 fois par an « Valorisons ! L'essentiel de la diversification », ainsi qu'un guichet d'accueil qui renseigne et oriente les agriculteurs à chaque étape de leur projet. La prochaine phase consistera à associer l'ensemble des structures partenaires autour de ce Point Info Diversification, de façon à proposer un accompagnement qualifié et cohérent, accessible en tous points du territoire.

## L'ACCUEIL FAMILIAL À LA FERME, UNE FORME DE DIVERSIFICATION ATYPIQUE

Suite à une convention de partenariat signée entre le Département du Nord, la Mutualité Sociale Agricole et la Chambre d'agriculture du Nord-Pas de Calais, l'accueil familial de personnes âgées et / ou d'adultes handicapés à la ferme a fait l'objet d'une attention particulière cette année. Activité réglementée par le décret du 19 décembre 2016 relatif à l'agrément des accueillants familiaux, elle consiste à accueillir au sein de son domicile, à titre onéreux, des personnes âgées et/ou des adultes handicapés, de manière temporaire ou permanente, à temps partiel ou complet. Afin de faire connaître cette activité pouvant générer un complément de revenu, des rencontres ont été organisées à Avesnes-sur-Helpe, Sars-et-Rosières et Hazebrouck, avec une moyenne de dix participants à chacune d'elles. Aux agriculteurs intéressés, la Chambre d'agriculture propose un diagnostic conseil, avec pour objectif d'étudier avec le demandeur si le projet d'accueil familial est compatible avec la situation de l'exploitation et le contexte familial. Deux diagnostics conseil ont ainsi été réalisés dans le Nord, dont un qui a abouti à un agrément dans le secteur de l'Avesnois.

## LA MARQUE BIENVENUE À LA FERME VA TOUJOURS DE L'AVANT !

Fort de l'expérience acquise lors des « Printemps à la ferme » et « Jedis de l'été », le réseau Bienvenue à la Ferme a, pour la première fois en 2018, déployé deux nouvelles opérations « Automne à la ferme » et « Noël à la ferme », venant émailler l'offre permanente du réseau : une évolution pour mieux s'adapter aux attentes du consommateur ! Depuis 2018, la marque affiche une nouvelle segmentation : « Mangez fermier » pour les activités liées à la vente directe et « Vivez fermier » pour les activités liées à une expérience à vivre sur la ferme.

## CHIFFRES-CLÉS 2018

**2 000** agriculteurs diversifiés connus de nos services

**1 470** points de vente recensés en Nord-Pas de Calais (y compris marchés, boutiques en ligne...)

**675** anniversaires à la ferme organisés par les membres du réseau "Anniversaires"

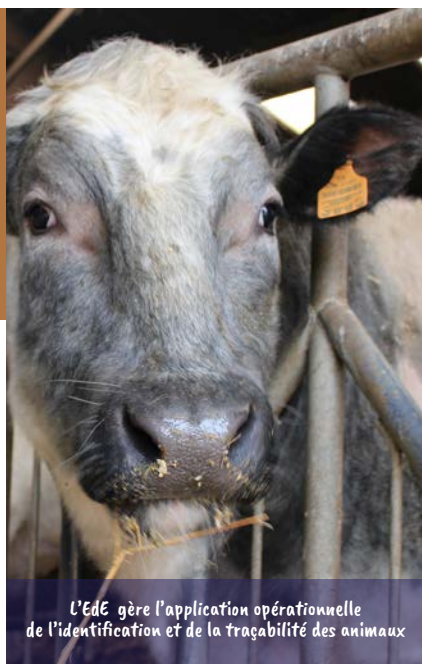
**213 766€** de chiffre d'affaires réalisé par l'ensemble des drive utilisant l'outil "Mes Produits En Ligne"

## CONTACT

Vanessa Hucke : 03.62.61.42.33 - diversification@agriculture-npdc.fr

# IDENTIFICATION - ÉTABLISSEMENT DE L'ÉLEVAGE

Faciliter l'identification et la traçabilité des animaux



L'EdE gère l'application opérationnelle de l'identification et de la traçabilité des animaux

## MISSIONS

Garantir la traçabilité de chaque animal grâce à l'identification bovine, ovine et caprine et à l'édition des passeports bovins

Veiller à la qualité génétique des troupeaux (certification des parentés bovines, gestion....)

Assurer la transmission des informations collectées aux différents acteurs de la chaîne

Gérer les détenteurs et les mouvements toutes espèces

## UN NOUVEAU CADRE RÉGLEMENTAIRE EUROPÉEN POUR LA GÉNÉTIQUE ANIMALE FRANÇAISE

L'organisation de la génétique française a connu quelques nouveautés réglementaires cette année. Le Règlement Zootechnique Européen (RZE) 2016/1012, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2018, a en effet impacté les opérations de contrôle de performances et de certification des parentés bovines (CPB), devant ainsi relever de la responsabilité des Organismes de Sélection (OS). Favorables au maintien de la continuité et à la couverture territoriale du service apporté aux éleveurs, et soucieux de préserver la qualité de l'évaluation génétique des reproducteurs, les OS ont souhaité déléguer ces services aux EdE, qui avaient jusqu'alors cette compétence. Des modalités de contractualisation sont en cours d'élaboration pour formaliser cette délégation. Ainsi, la Chambre d'agriculture continuera d'assurer la réalisation des opérations de CPB et de contrôle de performances.

## L'EXPERTISE ET L'ENGAGEMENT DU SERVICE EdE RECONNUS

L'audit mené sur les deux référentiels métiers du service (identification et certification des parentés bovines) a été couronné de succès. En effet, depuis 9 ans, le travail du service EdE est encadré par des cahiers des charges spécifiques à chaque espèce et ce au sein d'un Système de Management de la Qualité (S.M.Q.) sous l'égide et l'agrément de France Génétique Elevage (F.G.E.). L'Audit S.M.Q réalisé en novembre 2018 confirme le respect des cahiers des charges et souligne la qualité du travail fourni et des informations délivrées aux éleveurs. Aucun dysfonctionnement n'a été relevé à cette occasion. Un autre point fort est sans nul doute l'analyse régulière des indicateurs qui se traduit rapidement en actions ciblées que ce soit sur le terrain ou dans la gestion administrative des dossiers. Chaque anomalie détectée est directement gérée. L'EdE s'inscrit ainsi clairement dans une démarche d'amélioration continue et de progrès.

## DE NOUVEAUX INDICATEURS POUR LA GESTION DES TROUPEAUX BOVINS

A l'initiative de l'EdE Nord-Pas de Calais, un état des lieux de la mortalité du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018 a été établi et transmis à l'ensemble des éleveurs de bovins de nos deux départements. A partir des notifications de sorties cause mort collectées par le service, le bilan reprend cette mortalité au sein du troupeau, selon les catégories zootechniques : mâle, génisse, vache, âge... Quel intérêt ? Cette « photographie » offre la possibilité aux éleveurs de s'interroger sur le taux de mortalité, à partir des chiffres constatés. Ces données sont transmises à l'éleveur, à titre indicatif, et peuvent ainsi permettre de prendre conscience de la situation de son troupeau.

## CHIFFRES-CLÉS 2018

**260 000**

naissances bovines en Nord-Pas de Calais  
dont **190 758** chez les adhérents à la Certification des Parentés Bovines

**9 915**

activités d'élevage gérées pour les espèces bovine, ovine, caprine, porcine et volaille

**336**

visites de suivi d'élevages réalisées par nos agents

## CONTACT

Tél. : 03.21.60.57.72 - 03.62.61.42.04 - [identification@agriculture-npdc.fr](mailto:identification@agriculture-npdc.fr)

# CENTRE DE FORMALITÉS DES ENTREPRISES (CFE) APPRENTISSAGE



L'apprentissage se réforme à compter du 1er janvier 2019 !

## MISE EN PLACE DU REGISTRE DES ACTIFS AGRICILES

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2018, le registre des actifs agricoles recense les chefs d'exploitation agricole, dans une base de données nationale gérée par l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture. La délivrance gratuite par les CFE des documents d'inscription au registre (attestation d'inscription ou copie intégrale) permet ainsi aux chefs d'exploitation agricole et cotisants solidaires affiliés à l'ATEXA\* ainsi qu'aux dirigeants salariés majoritaires de certaines formes de sociétés commerciales, de justifier légalement tout au long de leur carrière, de leur

## MISSIONS

### CFE

Faciliter les démarches administratives lors de la création, la modification ou la cessation d'activité, en entreprise individuelle ou en société Apprentissage

### APPRENTISSAGE

Faire la promotion et développer l'apprentissage dans le secteur agricole

Accompagner les agriculteurs dans l'embauche d'un apprenti sur l'ensemble des aspects administratifs, législatifs, financiers, et humains

Vérifier la conformité des contrats d'apprentissage, assurer leur enregistrement et leur transmission auprès de la MSA, de la DRAAF, de l'inspection du travail et du Conseil Régional

activité agricole par un document officiel. Les utilités et objectifs potentiels de ce dispositif sont nombreux : circonscrire le versement de certaines aides publiques aux seuls agriculteurs qualifiés d'actifs agricoles, simplifier les échanges avec les divers organismes et administrations, prévoir pour les exploitants agricoles la possibilité de transmettre leur place de marché ou encore contribuer à la définition du statut de l'agriculteur professionnel.

Ce registre est alimenté par les CFE des Chambres d'agriculture, les caisses de Mutualité Sociale Agricole et le groupement d'intérêt économique Infogreffe.

Pour consulter en ligne le registre des actifs agricoles et acheter les documents d'inscription des actifs agricoles (pour les tiers, la délivrance étant payante), un site internet a été créé : [www.registre-actifs-agricoles.fr](http://www.registre-actifs-agricoles.fr). Pour tout renseignement sur ce registre, il est possible de contacter le CFE de la Chambre d'agriculture de son département ou d'adresser un mail à l'adresse suivante : [registre@apca.chambagri.fr](mailto:registre@apca.chambagri.fr).

*ATEXA\* : assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles.*

## L'APPRENTISSAGE, UNE BELLE ÉVOLUTION !

L'apprentissage permet aux entreprises de conserver et de transmettre leurs savoir-faire, de préparer l'avenir. En formant et en employant des jeunes, les employeurs favorisent leur compétitivité et l'emploi. Ce pari, c'est celui de plus en plus de chefs d'entreprises.

Depuis la mise en place de deux conseillers en charge du développement de l'apprentissage\* au sein du service en 2014, l'apprentissage a véritablement évolué ces 4 dernières années, avec une augmentation de 20%.

En 2018, les conseillers ont prospecté 845 entreprises et reçu un retour de satisfaction de leur accompagnement très positif suite à un questionnaire remis à chaque employeur : le résultat affiche une moyenne de 5,7 / 6 ! Véritables ambassadeurs de l'apprentissage, les deux développeurs apportent de nombreuses réponses pratiques aux employeurs souhaitant embaucher un apprenti.

*\*financement FSE/ Conseil Régional*

## CHIFFRES-CLÉS 2018

**CFE**  
**2 657** dossiers CFE enregistrés

**152** dossiers ACCRE traités (Aide à la création ou à la reprise d'une entreprise)

fonds agricoles : 4 créations et 3 cessions

**APPRENTISSAGE**  
**400** visites en entreprises agricoles

**1 190** contrats enregistrés pour ce début de campagne 2018/19

4 journées de l'apprentissage pour communiquer auprès des employeurs

## CONTACT

Nord : 03.20.88.65.90 - Pas-de-Calais : 03.62.61.42.14 - [cfe-apprentissage@agriculture-npdc.fr](mailto:cfe-apprentissage@agriculture-npdc.fr)



# SERVICE ÉTUDES, PROSPECTIVE ECONOMIQUE ET TERRITORIALE

Analyser et comprendre pour valoriser et décider

## MISSIONS

Produire et mettre à disposition les informations utiles au développement des filières agricoles aux différents échelons territoriaux

Construire une vision partagée de l'agriculture au service des acteurs territoriaux (politiques et économiques) au travers d'outils d'aide à la décision : diagnostics, systèmes d'information, observatoires...

Développer et valoriser une ingénierie pluridisciplinaire pour être force de proposition au regard des évolutions et des enjeux du monde agricole



## UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE AU SERVICE DE L'ANALYSE ET DE LA VALORISATION DES ENJEUX AGRICOLES TERRITORIAUX ET RÉGIONAUX

2018 a été marquée par le rapprochement des services Études-SIG et Affaires économiques et Prospective. Face à l'évolution des demandes des collectivités et des maîtres d'ouvrage sur la connaissance des enjeux agricoles territoriaux, il est de plus en plus nécessaire d'apporter une analyse globale sur l'agriculture : quel impact spatial et foncier d'un projet sur un territoire ? Quelle perte de potentiel économique ? Quels opérateurs économiques impactés ? La mise en

commun de compétences expertes sur la géomatique et la maîtrise des données économiques et territoriales permet d'y répondre et élargit désormais le champ des possibles sur les études économiques et territoriales.

## LA MONTÉE EN PUISSANCE DES ÉTUDES D'IMPACTS AGRICOLES

Les études d'impacts agricoles et notamment les études ERC (Eviter, Réduire, Compenser) se sont développées en 2018. Ces études, concernant les projets d'aménagements susceptibles d'avoir des conséquences importantes sur l'économie agricole, permettent de mettre en avant les mesures envisagées pour éviter et réduire leurs effets négatifs notables, ainsi que des mesures de compensation collective visant à consolider l'économie agricole du territoire. Grâce à sa capacité de mobilisation (agriculteurs et acteurs locaux) et à ses nombreuses compétences thématiques (développement local, environnement, énergie, agronomie...), la Chambre d'agriculture a développé une expertise reconnue sur ce sujet nouveau. De nouvelles études d'impacts sont déjà programmées pour 2019.

## « NOS TERRITOIRES » : UN OUTIL WEB CARTOGRAPHIQUE POUR PARTAGER ET VALORISER L'INFORMATION

En complétant les stratégies de communication et de valorisation des informations sur l'agriculture et les territoires, l'outil « Nos Territoires » offre un support cartographique interactif adapté aux besoins des utilisateurs. Simple d'usage, il synthétise et met en relation des données métiers fiables, permettant de comprendre des « réalités terrain complexes » indispensables au suivi opérationnel et à l'aide à la décision. Et ce, sur de nombreuses thématiques liées à l'agriculture. Plusieurs applications ont déjà été développées sur les zones vulnérables, les opérateurs agroalimentaires, la connaissance des intercommunalités, l'installation... D'autres sont également en projet (irrigation, localisation des sites d'expérimentation, GIEE...).

## CHIFFRES-CLÉS 2018

**2** publications trimestrielles avec 4 numéros par an : Filières & Co et Tendances & Co

**4** études économiques thématiques (Emploi, Conjoncture, Commerce extérieur...)

**1** étude partenariale sur l'agroalimentaire

**5** études d'impacts agricoles dont 3 études ERC agricoles

**7** diagnostics agricoles dans le cadre de documents d'urbanisme

**1** diagnostic agricole lié à un projet de territoire

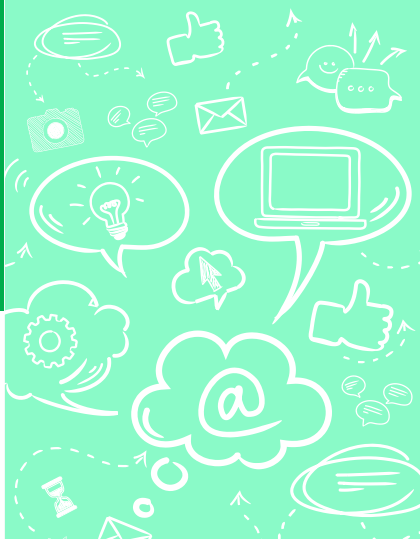


## CONTACT

Pascale Lefèvre - 03.20.88.67.42 - pascale.lefevre@agriculture-npdc.fr

# COMMUNICATION

Faire reconnaître et rayonner les actions de la Chambre



Le service Communication investit de nombreux canaux pour diffuser l'information auprès de ses cibles

## MISSIONS

Faire connaître et reconnaître l'agriculture et sa place en tant qu'acteur économique, social et environnemental sur l'ensemble du territoire

Doper la notoriété de la Chambre et la positionner comme interlocuteur de choix

Appuyer stratégiquement les services dans leurs actions de communication

## TERRES EN FÊTE : 3 JOURS POUR COMMUNIQUER AUPRÈS DES AGRICULTEURS EN QUÊTE DE NOUVEAUX SERVICES ET DU GRAND PUBLIC EN QUÊTE DE DÉCOUVERTES !

La Chambre d'agriculture a participé à la dernière édition de Terres en fête et y a tenu deux stands, orchestrés par le service Communication, avec l'implication active de l'ensemble des collaborateurs de la Chambre : un temps fort fédérateur !

L'espace professionnel, situé sous le chapiteau des OPA, a revêtu spécialement pour l'événement les couleurs de la marque Proagri (marque qui rassemble l'ensemble des services marchands de la Chambre) : rouge, blanc, convivial... Les

conseillers spécialisés y ont apporté de nombreuses réponses aux agriculteurs demandeurs, sur des sujets variés : installation, transmission, formation, méthanisation, formalités... 1000 cadeaux surprise ont été distribués, plus de 500 photos « souvenir » ont été prises, 3 agriculteurs ont été tirés au sort pour gagner un ordinateur portable.

Côté stand grand public, les familles et curieux ont eu l'opportunité de prendre un cliché souvenir dans un décor champêtre (+ de 1500 tirages), de participer à un quizz avec paniers garnis à la clé, de déguster de bonnes préparations à base de produits locaux (4 500 dégustations), de découvrir l'agriculture régionale par le biais d'un grand jeu de questions-réponses, de repartir avec des coloriages (3200 livrets distribués) et le plein d'idées pour aller à la rencontre des fermes de la région !

## LA VISIBILITÉ DE LA CHAMBRE LORS D'ÉVÉNEMENTS SE FAIT PAR LE BIAIS :

- de créations graphiques spécifiques
- de relations presse
- d'insertions publicitaires
- de relais via les canaux web
- de mailings, sms, invitations...



Suivez la Chambre d'agriculture du Nord-Pas de Calais



## CHIFFRES-CLÉS 2018

+7 000 de

destinataires reçoivent notre newsletter mensuelle

2 000

abonnés à notre page Facebook

Près de

100

actualités publiées sur notre site internet

+170 de

publications réalisées (guides, brochures techniques, invitations, flyers...)

# LES GROUPEMENTS D'ETUDES ET DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE (GEDA)

## GEDA DE L'AVESNOIS ADARTH

27 route de Landrecies  
59440 AVESNELLES  
Tél. 03 27 57 37 30

## GEDA AFDA

56 Avenue Roger Salengro  
BP80039  
62051 ST-LAURENT-BLANGY  
Tél. 03 21 60 57 78

## GEDA D'AVESNES GEDA DU TERNOIS

1 place de Verdun  
62130 ST POL SUR TERNOISE  
Tél. 03 21 73 10 18

## GEDA DU BOULONNAIS

3 Rue de l'Église  
62240 DESVRES  
Tél. 03 21 10 01 67

## GEDA DE CALAIS-ST OMER

15 Place de Tassencourt  
Parking de La Poste  
62610 ARDRES  
Tél. 03 21 00 93 50

## GEDA DU MONTREUILLOIS

7 Vallées Entreprises  
Zone du Fond de Liane  
RD 130  
62990 BEAURAINVILLE  
Tél. 03 21 81 77 89

## GEDA FLANDRES MARITIMES

La Croix Rouge  
59380 QUAEDYPRE  
Tél. 03 28 68 53 79

## GEDA DU HAUT-PAYS

15 Rue du Marais  
62310 FRUGES  
Tél. 03 21 04 41 32

## GEDA DE LILLE

140 Boulevard de la Liberté  
CS71177 - 59013 LILLE Cedex  
Tél. 03 20 88 67 00

## GEDA DE BÉTHUNE-AIRE

Route d'Estaires  
62840 LORGIES  
Tél. 03 21 52 83 99

## GEDA FLANDRES INTÉRIEURE

Z.A. La Creule  
59190 HAZEBROUCK  
Tél. 03 28 41 41 38

## GEDA DE L'ARTOIS GEDA PAYS EN ACTION CAMBRÉSIS

61 Bis Route Nationale  
62860 MARQUION  
Tél. 03 27 78 06 00

## GEDA SCARPE HAINAUT

Parc d'Activité  
2 Rue de l'Epau  
59230 SARS-ET-ROSIÈRES  
Tél. 03 27 21 46 80



# GEDA



### **Antenne Lille**

140 Boulevard de la Liberté  
CS 71177  
59013 LILLE Cedex  
Tél. 03 20 88 67 00

### **Antenne Arras**

56 Avenue Roger Salengro  
BP 80039  
62051 St-LAURENT-BLANGY Cedex  
Tél. 03 21 60 57 57

 [www.nord-pas-de-calais.chambre-agriculture.fr](http://www.nord-pas-de-calais.chambre-agriculture.fr)